MAIRIE de SAINT-SULPICE-DE-RUFFEC

14, chemin de Compostelle 16460 - Saint-Sulpice-de-Ruffec

Tél.: 05 45 31 52 74

stsulpicederuffec@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020

<u>Présents</u>: Patrick Lhoumaud, Marie-Hélène Dudouit, Gisèle Fuhri, Geoffroy Dudouit, Corinne Cholewka.

Absente: Sandra Mauguin

La réunion débute à 18h30. Gisèle Fuhri est désignée secrétaire de séance. Après relecture, le compte-rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité.

I Aménagement du cimetière

Dans le cadre du projet d'agrandissement du cimetière, il est présenté les différentes étapes de l'acquisition foncière :

Accords préalables écrits des propriétaires en indivisions et négociations.

Il est entendu le prix de 1€/m² pour une bande de 10 mètres sur chaque côté et 1,5 m le long du fond du cimetière.

Il convient de dédommager la réfection totale de la clôture , soit $1000~\rm{ff}$, selon le devis.

Paiement sur facture une fois les travaux effectués.

Bornage à la charge de la commune (environ 1000€).

Compromis de vente à suivre.

Des démarches seront ensuite entreprise pour une DETR, subvention d'état sur l'ensemble des travaux, vraisemblablement en 2021.

Voté à l'unanimité.

II Avancement de grade d'un agent

Nous devons délibérer pour l'avancement de grade de notre agent technique M.Cordeau et de la création du poste concordant.

Voté à l'unanimité.

III Avenant à la convention de la médecine du travail

Avenant qui permet à la convention d'être réputée valable jusqu'au 31 décembre 2026. Voté à l'unanimité.

IV Indemnité au trésorier du Trésor Public

Après discussion, malgré le faible montant (30€), il est décidé de ne pas verser cette indemnités car la confection du budget est faite en interne. Il est décidé de réserver un vote favorable pour l'indemnité de conseil. Voté à l'unanimité.

V Autorisation permanente de poursuites du Trésor Public

Voté à l'unanimité.

VI Questions diverses

Désignation du référent tempête ENEDIS : Geoffroy Dudouit Désignation du correspondant défense : Gisèle Fuhri

Délibération contre l'éolien : il est proposé d'actualiser la précédente délibération pour répondre à l'appel des associations anti-éoliennes voisines. Voté à l'unanimité.

Syndicat de fourrière : signature de l'avenant de la convention. Voté à l'unanimité.

Le programme de signalétique routière communale est présenté rapidement. Il fera l'objet de délibérations ultérieures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Gisèle Fuhri, la Secrétaire de séance Geoffroy Dudouit, le Maire,